



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

budget : services extérieurs

Question écrite n° 19538

Texte de la question

Après l'échec en 2000 du plan Auvigne, l'administration aurait décidé de sceller le sort de plusieurs bureaux de douanes avec un nouveau plan qui prévoit la suppression pour certains postes, à la fin de 2003, des activités de contributions indirectes (recette locale et service d'assiette des contributions indirectes) de surveillance puis d'ordonnance en produit de construction. A Vichy, au début de l'année 2003, a déjà été supprimée la recette locale des douanes ainsi que le poste attaché à cette activité. M. Gérard Charasse souhaiterait connaître de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie les modalités du plan de suppression de cette antenne qui compte un agent receveur, un agent de visite, deux agents de surveillance et trois agents de service d'assiette et de contrôle des contributions indirectes et qui comptent sur leur secteur de compétences des entreprises du ressort du tribunal de grande instance et du tribunal de commerce de Cusset, des transporteurs, des transitaires en douanes, des dépôts de pétroles, l'aéroport douanier de Vichy-Charmeil, et qui apportent environ 80 % des recettes douanières du département de l'Allier.

Texte de la réponse

La démarche du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, décidée lors du comité technique paritaire ministériel du 7 octobre 2002, s'inscrit dans un processus durable de changement afin, notamment, d'en renforcer l'efficacité et d'améliorer la qualité du service rendu à l'usager. En ce qui concerne la direction générale des douanes et droits indirects, la satisfaction de cette exigence suppose en particulier une répartition de ses ressources mieux adaptée aux besoins des usagers et aux risques de fraude. Dans ce cadre, le site de Vichy occupe une position privilégiée au sein du bassin économique de l'Allier. C'est pourquoi, non seulement l'avenir de l'antenne chargée du dédouanement des marchandises, de la gestion et du contrôle des contributions indirectes n'est pas menacé, mais un renforcement de ses effectifs a été décidé. Dans le domaine de la surveillance, en revanche, aucune décision n'a encore été arrêtée. Initiée au plan national où un cadre général d'évolution des services a été défini, une réflexion se poursuit actuellement dans chaque circonscription territoriale, en concertation avec les organisations syndicales. Les propositions de réorganisation seront donc élaborées au niveau déconcentré qui constitue l'échelon le plus pertinent pour l'intégration des caractéristiques et contraintes locales dans le processus décisionnel. C'est dans ce contexte que sera prochainement appréciée l'opportunité du maintien à Vichy d'une cellule spécialement chargée du contrôle de l'aéroport de Vichy-Charmeil.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Charasse](#)

Circonscription : Allier (4^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19538

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juin 2003, page 4383

Réponse publiée le : 1er septembre 2003, page 6810